

Somme de températures depuis le 1 <sup>er</sup> février au : 14/03/20							
Bas-Vivarais		Pentes (Cévennes, Coiron, Boutières)		Haut-Vivarais		Montagne	
100 m	424	400 m	381	400 m	346	900 m	235
200 m	397	500 m	354	500 m	319	1000 m	208
300 m	370	600 m	327	600 m	291	1100 m	182
400 m	343	700 m	300	700 m	264	1200 m	157
500 m	316	800 m	273	800 m	237	1300 m	134

## Gestion de l'herbe : les stades repères en somme de températures

Type de prairie	Mise à l'herbe	Fin déprimage
Prairie naturelle fertile et précoce, prairie temporaire	300°C	500°C
Prairie naturelle tardive	400°C	800°C
Prairie maigre	400°C	Déprimage peu adapté

**Nos secteurs d'observations évoluent et nous séparons désormais la zone de pente (Cévennes, Boutières, Coiron) du Bas-Vivarais depuis le bassin de Chomérac jusqu'aux Vans. Nos observations intègrent désormais 12 postes météo répartis sur tout le territoire. Nous suivons également l'évolution de la réserve en eau des sols via des bilans hydriques pour chaque poste.**

**Observations :** 2020 est l'année la plus précoce jamais enregistrée avec un hiver quasi inexistant en zone basse. Sur ces secteurs les ray-grass italiens et hybrides ont poussé tout l'hiver et sont nettement décalés par rapport aux prairies naturelles. Le niveau des températures devrait se maintenir dans les jours à venir, un peu de pluie est annoncée à partir de mardi prochain, de l'ordre de 15 mm de cumul.

La réserve en eau des sols a pu se refaire grâce aux pluies de fin février. Cependant compte tenu des températures et de l'évaporation, les sols superficiels sont quasi secs. Les sols plus profonds (45 mm de réserve utile) sont encore pourvus. En montagne les réserves sont confortables compte tenu de l'absence de démarrage significatif de la végétation.

### Préconisations :

**En montagne, les sols sont portants : réaliser les apports d'azote** sur les parcelles destinées à la fauche précoce ou aux mises à l'herbe. Si un apport de fumier ou lisier a déjà été réalisé, un complément de 50 à 60 kg N/ha est suffisant. La forme d'azote la plus adaptée, la plus efficace reste l'ammonitrate. **En agriculture bio, les engrais organiques disponibles sont généralement trop chers et peu efficaces en période hivernale : s'en tenir aux fumiers et lisiers.**

### Au pâturage :

La mise à l'herbe est parfois déjà effectuée sur ray-grass italien et hybride jusqu'à 500 m d'altitude : c'est une bonne chose de pouvoir enfin gagner sur la fin d'hiver. Les conditions sont portantes : ne pas hésiter à profiter de cette herbe jeune de très bonne valeur, y compris en déprimage avant ensilage sur prairie temporaire. Ménager une transition alimentaire et adapter peu à peu la ration hivernale pour laisser de la place au pâturage. Sur prairie naturelle la mise à l'herbe peut être effectuée jusqu'à 500-600 m quelques soient les zones géographiques (repère des 300°C atteint).

**Insolite : on observe des chantiers d'ensilage sur RGI à 400 m d'altitude cette mi-mars.**

**Votre avis nous intéresse : une observation, une erreur, une question, contactez-nous (06 85 10 09 96) !**